



Communauté de Communes
de Cambremer
Place de la Mairie
14340 CAMBREMER
02 31 62 01 18

Communauté de Communes de Cambremer

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DEMANDE D'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR HABITATION NEUVE OU A RÉHABILITER



Cadre réservé à l'administration.

Commune de

Déposé en mairie le :
Date de la demande du permis de construire :
N° de permis de construire :
Autres références :
Date du Contrôle :

Date et tampon de la Mairie

Document à renvoyer impérativement à la Communauté de Communes de Cambremer

1. DEMANDEUR :

- Nom et Prénom :
- Adresse :
- Code postal : - Commune :
- Téléphone : - Télécopie :
- E-Mail :

2. PARCELLE :

- Adresse de la parcelle :
- Code postal ; - Commune :

3. NATURE DU PROJET

- Construction neuve
- Réhabilitation de l'existant

4. CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

- Habitation individuelle
- Autre usage (préciser) :

Nombre de Pièces principales :

Résidence : principale secondaire

5. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT :

5.1. Le terrain :

Section et numéro du cadastre du projet :

Superficie totale de la parcelle :

Superficie disponible pour l'assainissement :

Nature de cette surface disponible (pelouse, friche, culture, place, arbre) :

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable :

OUI NON

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :

Faible < 2% Moyenne entre 5 et 10 % Forte > 10%

Présence d'un captage d'eau à proximité des ouvrages (puits ou forage) :

OUI NON Ne sait pas

Est-il destiné à la consommation humaine :

OUI NON Ne sait pas

si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m (minimum :35m)

5.2. Destination des eaux pluviales

- Réseau de surface (fossé, caniveau, cours d'eau ...)
- Infiltration sur la parcelle
- Rétention (cuve, mare...)
- Autre, préciser

RAPPEL : le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement est interdit

6. L'ÉVACUATION DES EFFLUENTS TRAITÉS (DISPOSITIFS DRAINÉS)

Quel est le lieu prévu pour le rejet : sur la parcelle (zone d'infiltration, fossé, mare...)

fossé ou cours d'eau communal

fossé ou cours d'eau départemental

autre

Si vous n'en êtes pas vous-même propriétaire, avez-vous une autorisation de déversement écrite du propriétaire du lieu de rejet prévu ?

OUI NON si oui, joindre à votre demande

Rejet par puits d'infiltration :

Étude Hydrogéologique ?

OUI NON si oui, joindre le rapport

7. Réalisation des travaux d'assainissement

Par le Propriétaire

- Par un installateur

- Nom:

- Adresse :

- Commune :

- Téléphone :

DEFINITION DE LA FILIERE RETENUE PAR LE PROPRIETAIRE

FILIÈRES TRADITIONNELLES

Le dimensionnement, la définition et la mise en place des dispositifs retenus devront respecter la NF DTU 64.1 relative aux Dispositifs d'assainissement non collectif (dit autonome) - Pour les maisons d'habitation individuelle jusqu'à 20 pièces principales

Le dispositif de prétraitement des eaux usées

Les eaux ménagères (Cuisine, salle de bain) et les eaux vannes (toilettes) sont-elles prétraitées séparément ?

OUI NON

Volume de la fosse toutes eaux ou de la fosse septique : m³

Est-il prévu un préfiltre extérieur à la fosse ? OUI NON Si oui, volume :

Est-il prévu un bac à graisse ? OUI NON Si oui, volume :

Est-il prévu d'immobiliser la fosse par une dalle d'amarrage ? OUI NON

Est-il prévu de protéger la fosse par une dalle de répartition ? OUI NON

Le dispositif de traitement des eaux usées

tranchées d'épandage à faible profondeur

lit d'épandage

lit filtrant non drainé à flux vertical

tertre d'infiltration

lit filtrant drainé à flux horizontal

lit filtrant drainé à flux vertical

Nbre de tranchées :

Longueur : m

Longueur d'une tranchée : m

largeur : m

Profondeur max. des tranchées : m

Profondeur : m

Surface : m²

Distance minimale :

- par rapport à l'habitation : m (minimum :5m)

- par rapport à la limite de parcelle m (minimum :3m)

- par rapport aux arbres : m (minimum :3m)

FILIÈRES AGRÉÉES

**Si le choix porte sur une filière agréée : renseigner obligatoirement les champs suivants.
A défaut l'avis sur la conception ne pourra être porté**

Nom commercial du dispositif : N° d'agrément :

Capacité Maximum en Equivalents Habitants : EH

PIECES A FOURNIR PAR LE PROPRIETAIRE

PIECES A FOURNIR :

L'ensemble des pièces ci-dessous étant obligatoire, il convient d'en joindre une copie au présent formulaire. L'absence d'une d'entre elles entraînera le refus d'instruction du dossier.

- ✓ **Un plan de situation de la parcelle**
- ✓ **Une étude de sol**
- ✓ **Une étude de détermination et dimensionnement de la filière projetée**
- ✓ **Un plan de masse du projet de l'installation d'assainissement non collectif, sur la base cadastrale, au 1/200 ou 1/500. (cf. descriptif des caractéristiques du projet ci-après).**
- ✓ **Un plan en coupe de la filière et de l'habitation au 1/200 ou 1/500, constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.**
- ✓ **Le présent formulaire dûment complété**
- ✓ **L'autorisation de rejet des effluents traités (si nécessaire)**

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET

Positionner et schématiser le plus clairement possible :

- ✓ *l'habitation, la/les sortie(s) des eaux usées de l'habitation*
- ✓ *le prétraitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée*
- ✓ *le traitement (épandage, filtre, ...)*
- ✓ *le cas échéant, le rejet des eaux traitées*
- ✓ *les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrassement, allées, ...)*
- ✓ *les voies de passage de véhicules*
- ✓ *les arbres, arbustes, haies, jardins*
- ✓ *les bâtiments annexes (garage, piscine, ...)*
- ✓ *les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle*
- ✓ *les cours d'eaux, fossé, mare, etc*
- ✓ *le système d'évacuation des eaux de pluie*

A LIRE ATTENTIVEMENT :

Le propriétaire s'engage :

- **sur l'exactitude des éléments contenus dans le présent document**
- **à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable du SPANC et conformément au projet accepté**
- **à ne recouvrir l'installation qu'après avis sur la conformité de la réalisation. Le SPANC doit être prévenu avant la date de démarrage des travaux.**

Nom : _____ à _____

Qualité : _____ Le _____

Signature :

Pour tout renseignement :

Communauté de Communes de Cambremer - Service SPANC - Place de la Mairie – 14340 CAMBREMER

Tél : 02 31 62 01 18 / Fax : 02 31 62 91 02 - cdccambremer@orange.fr - [www.cdccambremer.fr/rubrique SPANC](http://www.cdccambremer.fr/rubrique%20SPANC)